

« NAMUR, UNE PROVINCE AU FIL DE L'EAU » (TITRE PROVISOIRE)

Depuis plusieurs années, le Service des Musées et du Patrimoine culturel de la Province de Namur met à la disposition des administrations communales, des centres culturels et des associations socio-culturelles de la province de Namur diverses expositions itinérantes. Des actions de sensibilisation les accompagnent, comme des animations scolaires, des visites guidées, des journées d'études, des conférences...



Par ailleurs, un volet local est développé avec le partenaire, en fonction de la thématique choisie et du lieu d'accueil de l'exposition.

En 2023, une nouvelle exposition consacrée au patrimoine hydraulique est proposée aux partenaires locaux.

L'exposition provinciale met en exergue la diversité de ce type de patrimoine présent sur son territoire. Au vu de la grande richesse de la province en patrimoine hydraulique, l'exposition ne peut être exhaustive et laisse donc la place aux organisateurs de montrer la typicité de leur territoire .



En haut à droite
*Rivière (Profondeville),
 Ancienne vanne et anciens
 ateliers le long du Burnot*

En bas à gauche
*Exemple d'un panneau
 installé sur un système de
 "grilles-cadies"*

Plan de l'exposition

1. L'or bleu, une ressource vitale
2. L'approvisionnement en eau
3. Le 19e , siècle de l'hygiénisme
4. Les points d'eau publics jusqu'au 20e s.
5. Les fontaines des villes et des campagnes
6. Les pompes et bornes-fontaines
7. Les abreuvoirs
8. Les sources guérisseuses et miraculeuses
9. Les machines élévatoires d'eau
10. Le stockage de l'eau : citernes et châteaux d'eau
11. Les glaciers ou les premiers frigos
12. La force hydraulique de l'eau
13. Les ponts, barrages et la navigation
14. Les ouvrages de régulation des cours d'eau
15. L'eau pour se défendre
16. L'eau, source de plaisir
17. La balnéarisation de la Haute-Meuse

Les sources guérisseuses et miraculeuses

Le patrimoine hydraulique est aussi le réceptacle d'un patrimoine immatériel. Pensons à l'utilité culturelle. Nombre de lieux magiques et mystérieux, sous le vocable « fontaines merveilleuses », sont le siège d'un culte et de rites millénaires.

En effet, de nombreuses sources ont été sacralisées par les Celtes, puis assimilées au panthéon gallo-romain avant d'être reprises par le christianisme. Une potale ou un oratoire abritant la statue du saint christianise ce lieu « païen ». Encore de nos jours, les sources et fontaines patronnées d'un saint ou d'une sainte sont monnaie courante dans nos campagnes. Et jadis, des pèlerinages y étaient même organisés, notamment lors de la translation des reliques du saint de la paroisse locale.

Bénédiction de la fontaine Saint-Georges par l'abbé Ludovic Kouassi, Doische, rue Aux Ruelles, 2022.

Les ménagères venaient y puiser l'eau pour l'usage quotidien. Mais cette eau avait aussi, disait-on, des vertus thérapeutiques : elle soignait les maladies de la peau. Pèlerins et malades venaient donc y solliciter la protection du patron tutélaire avant d'y puiser un verre pour la boire et soulager leurs maux. Un pèlerinage en l'honneur de St-Georges, patron de la paroisse, y avait lieu jadis chaque année. En 2022, lors de la cérémonie d'inauguration pour sa restauration, cela a été l'occasion d'une bénédiction de la fontaine.

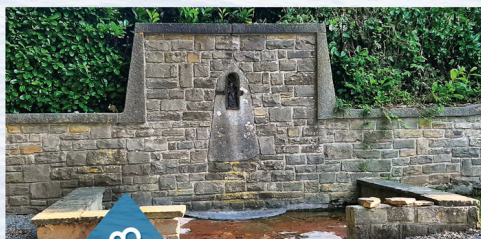
Photo L. Koudou © Province de Namur, Patrimoine culturel, 2022.



Fontaine Saint-Méen, Bruly-de-Pasche (Couvain), place Saint-Méen, 1855 (rénovation 1935).

Depuis 1855, le village rend hommage à son saint patron lors d'un pèlerinage dont la dernière station est la fontaine Saint-Méen. Une statue du saint, œuvre d'Henry Briffaut, y est placée dans une niche. L'eau de la source contient, en effet, du soufre qui est un bon désinfectant pour la «guérison» des dartres, de l'eczéma et d'autres maladies cutanées.

Photo B. Patris © Province de Namur, Patrimoine culturel, 2022.



Fontaine Saint-Lupicin, Lustin (Profondeville), rue Saint-Léger, 2 (en face) 1051.

Encastrée dans un mur, cette potale abritait la statue de Saint-Lupicin invoqué pour la guérison des maux de tête mais aussi contre la sécheresse. Comme bon nombre de saints que l'on invoque pour l'une ou l'autre maladie, une légende se rapporte à ce saint aux origines très mystérieuses. Lors d'une grande sécheresse, les habitants de Lustin étaient obligés de descendre jusqu'à la Meuse pour s'approvisionner en eau. Un jour, le missionnaire frappa à trois reprises son bâton sur le sol et fit jaillir trois sources qui alimentent depuis cette fontaine. Depuis lors, ce village n'a plus jamais manqué d'eau, dit-on...

Photo B. Patris © Province de Namur, Patrimoine culturel, 2022.



Tête, dents, ventre, jambes, peau, ... chaque mal a sa source. Son bienfait s'exprime suivant différents rituels, que ce soit en buvant l'eau, en immergeant la partie affectée dans l'eau, en faisant un signe de croix avec cette eau, en lavant la sculpture du saint qui accompagne la source ou, encore, en trempant un linge à une certaine profondeur. ... L'eau est aussi parfois collectée et conservée comme un remède pour plus tard. Le principe du transfert et de la protection de la maladie s'effectue aussi parfois via des objets. Ainsi, au pied de la statue du saint patron, on pouvait retrouver par exemple des layettes comme à la fontaine de Saint-Germain à Eghezée.

EN PRATIQUE

Ce que fournit la Province :

- Une quinzaine de panneaux de contextualisation généraux (dimension : 70*100)
- Les grilles d'exposition pour les panneaux de la Province (selon calendrier, possibilité de prêter des grilles pour la partie locale)
- Un coin lecture accompagne l'exposition - Des affiches (25) et des invitations papier (max 50) pour le vernissage
- Possibilité d'assurer tout ou partie des animations pour les classes

Contreparties attendues :

- Réalisation d'un volet local de l'exposition (panneaux d'exposition, balade à la découverte du patrimoine hydraulique, réalisation de l'inventaire du patrimoine hydraulique, brochure, animation pédagogique,...). Qualité-Village-Wallonie peut intervenir dans l'aide à la conception de cette déclinaison locale.
- Halte de minimum deux weekends, avec minimum 20 heures d'ouverture (exemple d'horaire : samedi, dimanche et mercredi de 14h à 18h + sur demande en semaine).
- L'association locale assure ces ouvertures. La Province peut prendre en charge des animations scolaires.
- Organisation d'un vernissage avec prise de parole des autorités provinciales (invitations fournies par la Province de Namur) - Promotion au niveau local (affiches fournies par la Province de Namur)
- Gratuité demandée

Contacts :

Province de Namur – Mélodie Brassinne : 081/77.54.47 ou melodie.brassinne@province.namur.be

Qualité-Village-Wallonie asbl – Anne Franchimont : 0471/99.68.67 ou anne.franchimont@qvw.be

Retrouvez nos autres expositions itinérantes sur <https://www.patrimoineculturel.org/expositions>



Qualité-village-Wallonie asbl